



FACE AU VIRUS, CHAQUE GESTE COMPTE.

PROJET DE LOI CLIMAT

Le projet de loi **portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets** est en examen en séance publique. J'ai pris part à de nombreux échanges sur le sujet. Depuis 2017, nous continuons d'agir pour la planète. L'ambition est de mieux protéger notre environnement et ainsi la santé des citoyens. L'objectif est de réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici 2030. Il est important d'agir pour une société neutre en carbone, d'accompagner davantage les entreprises et les citoyens vers cette transition et de verdir l'économie française.



Des **mesures fortes** ont été adoptées, notamment :

- ➔ **Enseignement** aux enjeux environnementaux et sanitaires pour responsabiliser les futures générations.
- ➔ Interdiction des publicités pour les **énergies fossiles**.
- ➔ Intégration des **critères environnementaux** dans les conditions d'exécution d'un marché public.
- ➔ Réduction de la place des **véhicules les plus polluants** dans le parc automobile français pour lutter contre la pollution de l'air.
- ➔ Accès facilité aux **parkings relais** pour voitures et vélos pour les usagers des transports collectifs.
- ➔ Interdiction des **liaisons aériennes nationales** dont le trajet est également assuré sur le réseau ferré national par plusieurs liaisons quotidiennes de moins de 2h30.
- ➔ Ouverture de la **prime à la conversion** aux vélos électriques.
- ➔ Soutien à l'installation de **bornes de recharge** dans les copropriétés.
- ➔ Déploiement des **zones à faibles émissions (ZFE)** pour lutter contre la pollution pour une meilleure qualité de l'air.

J'ai porté un amendement visant à insister sur la lutte contre la pollution lumineuse dans nos villes afin de réduire le coût économique de l'éclairage et de préserver l'environnement. Il s'agit d'une lutte qui me tient à cœur.

AGIR POUR UNE MEILLEURE FIN DE VIE

POUR 240



CONTRE 48

NOMBRE DE VOTANTS 301

SUFFRAGES EXPRIMÉS 288

MAJORITÉ ABSOLUE 145

Depuis quatre années, je participe à un groupe de travail animé par le Député Jean-Louis Touraine sur la fin de vie. Une proposition de loi a été déposée par mon collègue et je l'ai cosignée. Le jeudi 8 avril dernier, l'examen de la proposition de loi donnant le droit à une fin de vie libre et choisie, déposée par le Député Olivier Falorni, débutait en séance publique. **Victime de l'obstruction parlementaire**, l'examen du texte n'a pas abouti

malgré le vote historique du premier article. La proposition de loi permettait une avancée primordiale : **une garantie pour les Françaises et Français, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, de librement choisir leur fin de vie**. Ce texte ouvrait de nouveaux droits aux patients, sans pour autant contraindre les soignants. Ce texte réaffirmait aussi un droit universel d'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement digne en fin de vie.

Comme 96% des personnes interrogées par IPSOS en mars 2019 jugeant que la législation devrait autoriser les individus souffrant d'une maladie incurable et évolutive à bénéficier d'une aide médicale active à mourir, **je suis convaincue que « le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre » (Victor Hugo) et en souffrant**. C'est pourquoi, j'ai voté, comme 240 députés de tous horizons politiques, pour une modification de la législation actuelle. Il appartient désormais au pouvoir exécutif d'inscrire à l'ordre du jour de l'agenda parlementaire l'examen de ce grave sujet.



ACTION EN CIRCONSCRIPTION

LA CLOCHE DES ALLUETS-LE-ROI

Le 9 mars dernier, **la cloche de l'église Saint Nicolas a fait son retour aux Alluets le Roi !** La cloche, coulée dans le village, date de **1705** et pèse 875 kilos. Je tiens à remercier chaleureusement Madame la Maire et tous les acteurs locaux qui ont permis la restauration de l'église Saint Nicolas. Si « Une âme se mesure à la dimension de ses désirs, comme l'on juge d'avance des cathédrales à la hauteur de leurs cloches » (Correspondance - Gustave Flaubert), on mesure la grandeur d'un village à sa volonté de restaurer ses trésors et de redonner au village son âme d'autrefois !



DOMAINE DE GRIGNON

Interpelée par la Communauté de Cœur d'Yvelines, les étudiants et les personnels de l'école ainsi que les élus régionaux et les associations sur la **cession du domaine de Grignon engagée par l'Etat le 16 mars 2020**, j'ai alerté le cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur la nécessité de veiller au plus grand respect de ce patrimoine unique. Le château de Grignon est inscrit « monument historique » depuis 1941. Le domaine de Grignon fait partie intégrante du patrimoine français et participe au rayonnement des Yvelines. Ce domaine accueille également de nombreux étudiants à l'Institut des sciences et industrie du vivant et de l'environnement, plus ancienne école d'agriculture et d'agronomie française. Ma question écrite au Ministre de l'Agriculture sera prochainement publiée.

MISE EN PLACE DU BRACELET ANTI RAPPROCHEMENT

Depuis janvier 2021, un nouveau dispositif de protection permet de lutter contre les violences conjugales. Mesure votée au Parlement fin 2019, il s'agissait d'une des promesses du Grenelle contre les violences conjugales. Le 8 mars dernier, j'étais auprès de Monsieur le Préfet délégué et de Monsieur le Maire Yves Revel dans la commune de Beynes pour signer le **premier contrat de mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles**.

L'application de cette mesure se traduit par l'existence de deux cercles d'une distance de deux kilomètres et d'un kilomètre respectivement. En cas de non respect de la limite du rapprochement, la victime est appelée. En cas de franchissement du cercle d'un kilomètre, la personne est géolocalisée et la police intervient.

LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE CONTINUE

➔ En février, j'ai été sollicitée par les **praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) du centre hospitalier de Poissy**. Je me suis rapprochée du Ministère de la Santé, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Préfecture pour les accompagner.

➔ Le 1er Mars, je me suis rendue à l'**hôpital de Plaisir pour échanger avec les soignants**. Suite à ces échanges, j'ai interpellé le Ministère de la Santé. Retrouvez ma question écrite : <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-354300E.htm>

➔ Le 5 mars, j'ai participé à l'**opération de dépistage de 900 écoliers de la commune d'Orgeval**, réalisée avec la mobilisation de nombreux acteurs. Je tiens à remercier Monsieur le Maire Hervé Charnallet, tout le personnel scolaire, de santé, les services de la Mairie et de la Préfecture et les volontaires qui ont participé à faire de cette campagne une réussite. « Aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès ! » Nelson Mandela.



➔ Le 8 mars dernier, lors de ma visite au camp militaire de Frileuse, situé dans la commune de **Beynes**, j'ai été alertée sur les conditions de versement de l'**indemnité de résidence**, versée de façon disparate et inégalitaire sur le territoire. Aussi, j'ai interrogé le Ministère de la Fonction publique sur les conditions de versement de cette indemnité.

➔ Le 12 mars, le **VaccY Bus** vient compléter le dispositif des centres de vaccination en sillonnant les communes rurales du département.

➔ Le 19 mars, je me suis rendue au **centre de vaccination de Crespières**, ouvert depuis le 10 mars, qui permet ainsi d'accélérer la vaccination des plus fragiles. J'ai interpellé l'ARS pour garantir la rémunération des personnels soignants volontaires pour faire fonctionner le centre.

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE FINANCE LA RECHERCHE SUR LES NÉONICOTINOÏDES

La réintroduction temporaire des néonicotinoïdes pour sauver la filière betterave a été votée en octobre dernier. J'ai consulté des apiculteurs et des betteraviers du département des Yvelines. Cette réintroduction est temporaire et conditionnée par la recherche d'alternatives. Il reste important de lutter contre les insecticides tueurs d'abeilles mais aussi de protéger les producteurs.

Avec l'aide du plan de relance, le Conseil régional finance un tiers du programme de recherche sur les alternatives aux néonicotinoïdes, soit 1,2 millions d'investissement. La Région annonce être aussi en réflexion avec les deux sucreries de Seine-et-Marne (Lesaffre à Nangis et Ouvré à Souppes-sur-Loing) afin de soutenir l'industrie du secteur à travers un accompagnement dans des investissements de modernisation. Au total, 3,9 millions d'euros sont investis sur le projet de recherche Modify. Des premiers résultats sont attendus d'ici 2022 et 2023 avant la synthèse et la publication des solutions en 2024.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Le 13 avril dernier, j'ai voté **pour le maintien des élections régionales et départementales au mois de juin** comme 443 autres Députés. Les élections régionales et départementales auront donc lieu **les 20 et 27 juin** avec des protocoles sanitaires renforcés comme le Gouvernement s'y est engagé. Les Maires consultés par le Gouvernement s'étaient majoritairement positionnés favorablement à la tenue de ces scrutins au mois de juin. C'est pourquoi, il m'a semblé primordial de respecter l'expression des Maires, même si j'aurais de beaucoup préféré un report de ces élections en octobre avec un plus grand nombre de citoyens vaccinés.

QUESTIONS ÉCRITES

Retrouvez toutes mes questions écrites sur https://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA722062 :

- ➔ **Insécurité dans les transports** au Ministre délégué chargé des transports.
- ➔ **Pollution sonore sous-marine** à la Ministre de la mer.
- ➔ **Transition numérique et transition écologique** au Secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE



Si j'ai à cœur que le télétravail soit la règle au sein de mon équipe parlementaire, il est tout aussi important, durant les semaines de confinement, que tout administré puisse me contacter. C'est pourquoi, mes permanences parlementaires se poursuivent en visio et/ou audio et vous pouvez retrouver toutes les dates sur : <https://florencegranjus.fr/permanences/>. Nous restons également joignables au 01 40 63 32 07.

En cette période de confinement, il faut savoir nous adapter ! Nos journées de télétravail sont rythmées par les visioconférences et les audioconférences. Le télétravail, lorsqu'il est possible, est un véritable outil pour enrayer la propagation du virus. Si le télétravail est un geste barrière à consommer sans modération, ne l'oublions pas : la vaccination est la meilleure solution pour contrer la pandémie !

Le 14 avril, j'ai reçu la première injection du vaccin Astrazeneca comme 200 millions de personnes à ce jour !